

DEMANDE DE VERSEMENT
REPLACEMENT D'UN APPAREIL INDIVIDUEL AU
BOIS BÛCHES
- PAYS VOIRONNAIS -



Je soussigné(e),

NOM, Prénom du bénéficiaire :

Adresse :

.....

.....

Déclare que les travaux sont terminés depuis le : __ / __ / ____

Et

Demande le versement de la subvention du Pays Voironnais pour le remplacement de mon appareil individuel de chauffage au bois.

Fait à : Le :/...../.....

Signature du bénéficiaire :

Pièces à joindre :

- La facture certifiée acquittée de l'installateur
- Une attestation d'élimination de l'ancien appareil (ou certificat de dépôt en déchèterie). Dans le cas d'un remplacement de foyer ouvert, une photo de l'emplacement de l'appareil détruit ou condamné.
- Une photo illustrant la réalisation des travaux, si possible prise avec le même angle que la photographie de l'appareil remplacé, permettant une comparaison avant/après.

L'instruction technique des dossiers est réalisée par l'AGEDEN (ASSOCIATION POUR UNE GESTION DURABLE DE L'ENERGIE).

Le présent formulaire et les pièces à joindre sont à envoyer :

- par mail : aides-pays-voironnais@ageden38.org
- ou à l'adresse postale (si pas d'accès à internet) :

[AGEDEN](#)
[\(Aides Pays Voironnais\)](#)
[14, avenue Benoît Frachon](#)
[38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES](#)

L'équipe de l'AGEDEN est disponible pour tout renseignement au **04 76 23 53 50**.

Financé par



AGEDEN
Votre partenaire énergie-climat
en Isère

